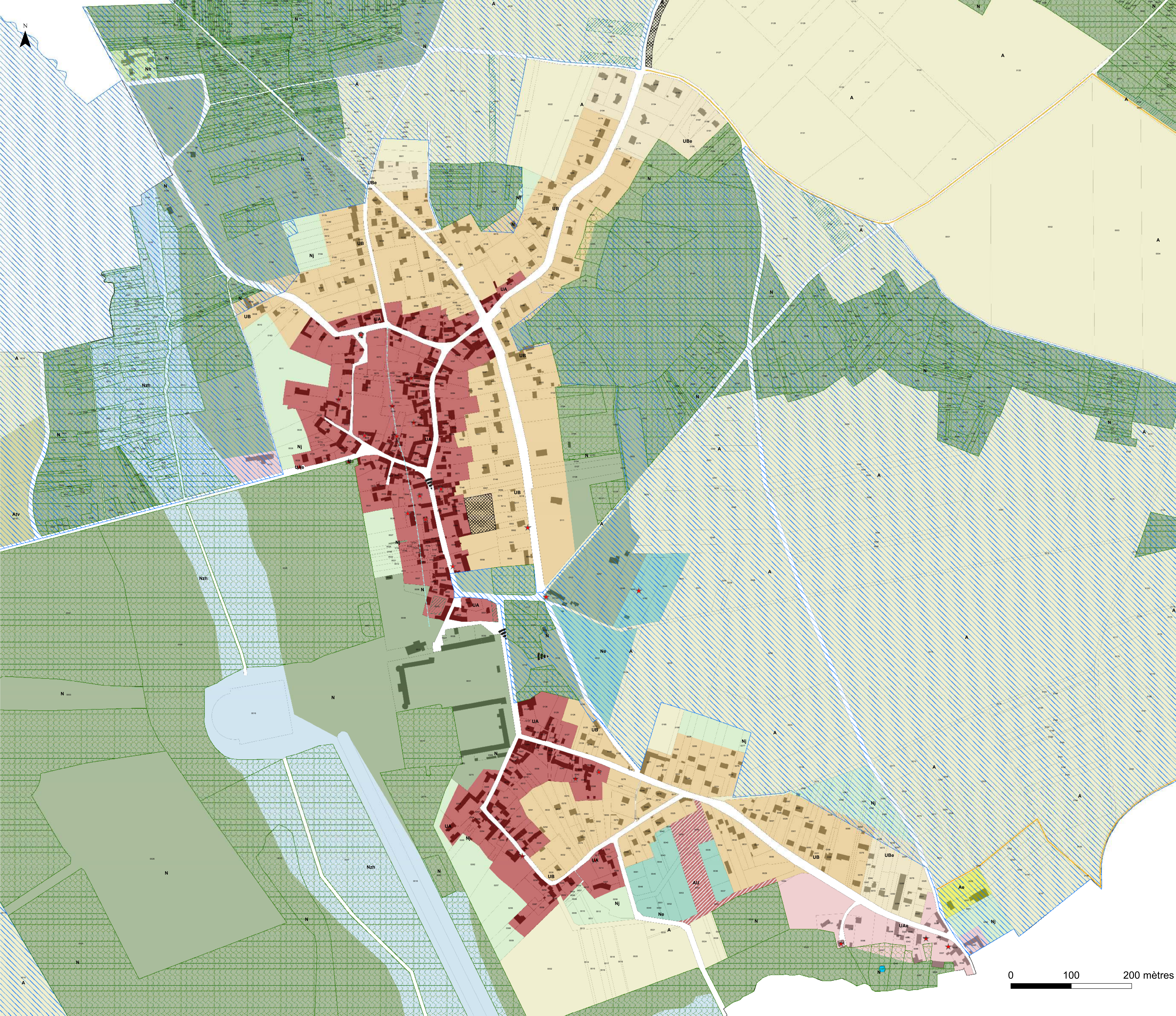




PLAN LOCAL D'URBANISME

4.1 Plan de zonage

Echelle : 1/2 000ème

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du

Le Maire

PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal -

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal -



Source : ©IGN BD-PARCELLAIRE - Mars 2017

-
- Zonage réglementaire
- UA

UAe

UB

UBe

UR

AU

N

Ne

Nh

Nj

Nzh

A

Ae

Atv
- Espace boisé classé

Emplacement réservé

Vergers protégés (L151-23 du CU)

★ Eléments de patrimoine (L151-19 du CU)

🌊 Mares et mouillères (L151-23 du CU)

🏡 Côte de vue

🌊 Canal voûté du ruisseau

🛤 Voie agricole à maintenir

🌊 Site classé "Le Rû de Rebais"

-
- 1

Emplacements réservés

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Extension de l'école	Commune de Fleury-en-Bière	2 653
2	Création d'une piste cyclable	Conseil départemental de la Seine-et-Marne	9 347

